

INSCRIPTION EN SECONDE

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

1) Régime souhaité :

Externe

Demi-pensionnaire 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi = jours fixes)

Demi-pensionnaire 5 jours (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)

Interne ► demande de pré-inscription à compléter **obligatoirement**

Responsable légal(e) 1 :

☐ Père

☐ Mère

☐ Autre (précisez) :

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Adresse postale :

N° de ① portable

Mail

Responsable légal(e) 2 :

☐ Père

☐ Mère

☐ Autre (précisez)

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Adresse postale

N° de ① portable

Mail

Responsable payant les frais scolaires

Pour chaque élève le RIB du responsable financier est à fournir OBLIGATOIREMENT au lycée

2) Facturation / tarifs

Si vous souhaitez être en prélèvements automatiques, renseignez le mandat SEPA

ATTENTION : L'inscription pour la tarification régionale est à faire avant le **21/09/2025**.

A défaut, c'est le tarif le plus élevé qui est appliqué.

Pour cette inscription, allez sur le site de la Région Bretagne (www.bretagne.bzh/tarification).



3) Bourse nationale

Consentement à l'étude automatique du droit aux bourses

oui

non

Nom(s) (y compris de naissance), Prénoms (tous), date et lieu de naissance du responsable **donnant son accord** :

4) Caisse de solidarité

Don pour la caisse de solidarité du lycée (aide financière ponctuelle pour les étudiants, les élèves et les familles) d'un montant de :

5 €

10 €

autre montant :

(par chèque libellé à l'ordre du lycée Basch, indiquez caisse de solidarité au verso)

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES & VIE SCOLAIRE

1) Aménagements mis en place pour votre enfant :

PAP
PPRE
PPS (MDPH)

Vous devez fournir les documents attestant de ces aménagements

2) Sorties scolaires

Afin que vous votre enfant puisse bénéficier des sorties autorisées et organisées par l'établissement vous devez fournir une Attestation d'assurance responsabilité civile (à déposer en ligne via Pronote à la rentrée).

3) Droit à l'image

Une photo de votre enfant sera prise le 2 juillet lors de la journée d'inscription afin d'alimenter le trombinoscope (usage interne à l'établissement). Toute autre photographie fera l'objet d'une demande d'autorisation.

4) Foyer Socio Educatif (FSE) et Maison Des Lycéens (MDL)

Je, soussigné(e)
représentant(e) de l'élève référencé(e)

Souhaite Ne souhaite pas

Une adhésion pour mon enfant au Foyer Socio-Educatif (F.S.E.) / à la Maison des lycéens (MDL) du lycée Victor & Hélène Basch

Déposez ou envoyez à la vie scolaire un chèque de 12,00 € à l'ordre du Foyer Socio Educatif (indiquez FSE ainsi que nom et prénom de l'élève au dos du chèque).

La carte d'adhérent(e) sera remise à la rentrée scolaire.

Le FSE joue un rôle essentiel dans la vie du lycée. Il favorise les activités socio-éducatives : clubs divers, sorties, cafétéria....

Les cotisations permettent d'acheter du matériel (jeux, ballons, instruments de musique, etc.) mis à la disposition des adhérent(e)s et de développer les animations au sein du lycée.

5) Engagement civique

Si votre enfant exerce un engagement civique merci de l'indiquer :

- | | | |
|--|-------------------------------|----------------------------------|
| ☐ PSC1 | ☐ SNSM | ☐ Pompier |
| ☐ Sécurité civile | | |
| ☐ autre : | | |

FICHE URGENCE MÉDICALE
non confidentielle

Nom, Prénom de l'élève :

N° de Sécurité sociale :

Nom du médecin traitant :

Adresse :

En cas d'urgence, après appel au SAMU, un(e) élève accidenté(e) ou malade peut être orienté(e) et transporté(e) par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un(e) élève mineur(e) ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné(e) de sa famille.

Nom et numéro de téléphone d'une tierce personne susceptible de vous prévenir rapidement pour une urgence (impératif pour les élèves internes) :

Si vous souhaitez indiquer des renseignements confidentiels, vous devez transmettre vos informations sous pli cacheté à l'infirmerie du lycée (voie postale ou dépôt direct au lycée).

Date des derniers vaccins : (pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

DTP(Diphtérie-Tétanos-Polio) :

Observations particulières que vous jugerez utile de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) :

Si votre enfant est atteint(e) d'une maladie chronique susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie dans l'établissement, il doit bénéficier de la mise en place (ou du renouvellement) d'un PAI (Projet d'accueil individualisé)

→ Élève bénéficiant d'un PAI (projet d'accueil individualisé) l'année précédente :
OUI NON

→ Demande de renouvellement ou de mise en place d'un PAI pour la rentrée prochaine :
OUI ► **Prendre contact avec l'infirmière du lycée**
NON

Je certifie l'exactitude des informations fournies.

Vu et pris connaissance, le :

Signature du/de la représentant(e) légal(e) :